

Mise en ligne : 3 octobre 2016.
Dernière modification : 16 juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE DU BOIS, Alger

S.A., 7 février 1920.

SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE DU BOIS
S.A. frse au capital de 0,3 MF
Siège social : ALGER, 3, bd Baudin
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 862)

Conseil d'administration
composé de 3 à 5 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 10 act.
QUILLACQ (Arnault de), à Rouïba ; pdt ;
PASQUIER (Maurice), villa Ste-Lucie, El Biar, Alger ; adm. délégué ;
OLIVIER (Paul), à Rouïba ;
CHAVRONDIER (Emmanuel) ;
JOMIAU (Eugène), 40, r. Hoche, Alger.

Commissaire aux comptes
LORENZI (Claude), 3, bd Carnot, Alger.

Objet. — La fabrication, la réparation, la location, la vente et l'achat de ts fûts et récipients en bois, emballages, tt matériel de transport, l'industrie et le commerce de la menuiserie.

Capital social. — 0,3 MF, en 600 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 700.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Le surplus : 15 % au conseil ; 25 % aux parts et, sous déduction de ts prélèvements décidés par l'A.G., 60 % aux act.

SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE DU BOIS
S.A. frse au capital de 0,3 MF
Siège social : ALGER, 3, bd Baudin
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 834)

Conseil d'administration
Idem sauf QUILLACQ (Arnault de) rectifié en ARNAULT DE QUILLACQ.

Société de l'industrie du bois
(*Mercure africain*, 8 décembre 1926)

Société anonyme, au capital de 300.000 fr., ayant son siège social à Alger, boulevard Baudin, n° 3.

Assemblée générale extraordinaire au siège, social à Alger, boulevard Baudin, n° 3, pour le jeudi 16 décembre 1926, à 10 heures.

ORDRE DU JOUR

1° Confirmation et réitération par les actionnaires anciens de leur renonciation à leur droit de préférence à la souscription des actions nouvelles ;

2° Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement, relative à l'augmentation du capital social, et constatation de réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

3° Modifications à apporter aux statuts, notamment à l'article 8 comme conséquence de cette augmentation de capital.

SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE DU BOIS

S.A. frse au capital de 0,3 MF

Siège social : ALGER, 3, bd Baudin

Registre du commerce : ALGER, n° 2.704.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 853)

Conseil d'administration

composé de 3 à 5 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 10 act.

ARNAULT DE QUILLACQ, à Rouiba ; pdt ;

PASQUIER (Maurice), villa Ste-Lucie, El Biar, Alger ; adm. délégué ;

CHAVRONDIER (Emmanuel), 1, av. Pasteur, Alger ;

JOMIAU (Eugène), 40, r. Hoche, Alger.

[Tous de la Société immobilière et agricole de l'Harrach.]

Commissaire aux comptes

BRISSONNET (Edgard) 1, 9, bd Carnot, Alger.

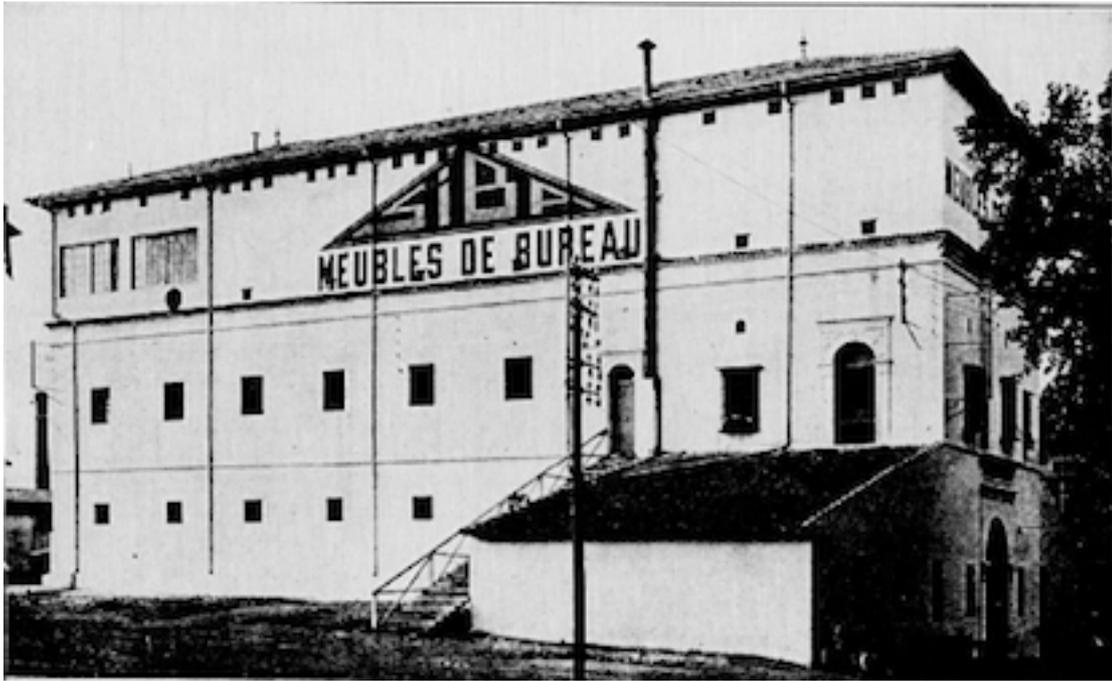
Une importante industrie algérienne

La « S. I. B. A. »,

Société de l'industrie du bois à Maison-Carrée

(*L'Afrique du Nord illustrée*, 21 mars 1931)

¹ Edgard Brissonnet : beau-frère de Jules Borgeaud. Assureur à Alger, administrateur de sociétés.
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Edgard-Brissonnet.pdf



Les ateliers de la S.I.B.A. (vue prise de côté)

La Société de l'industrie du bois, dont le siège est à Alger, 15, rue Charras, constituée en 1920, au capital actuel de 800.000 francs, a pour objet l'industrie et le commerce de la charpente en général dans son usine située à Maison-Carrée.

En fait, elle est spécialisée dans la fabrication : 1° de la tonnellerie ; 2° des meubles de bureau.

Son conseil d'administration est ainsi composé :

MM. Arnault de Quillacq, officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, capitaine de frégate de réserve, propriétaire-viticulteur, président ;

Maurice Pasquier, docteur en droit, vice-président et administrateur délégué ;

Henry Bit², conseiller du commerce extérieur de la France ;

Emmanuel Chavronnier, chevalier de la Légion d'honneur, juge au tribunal de commerce d'Alger, propriétaire-viticulteur.

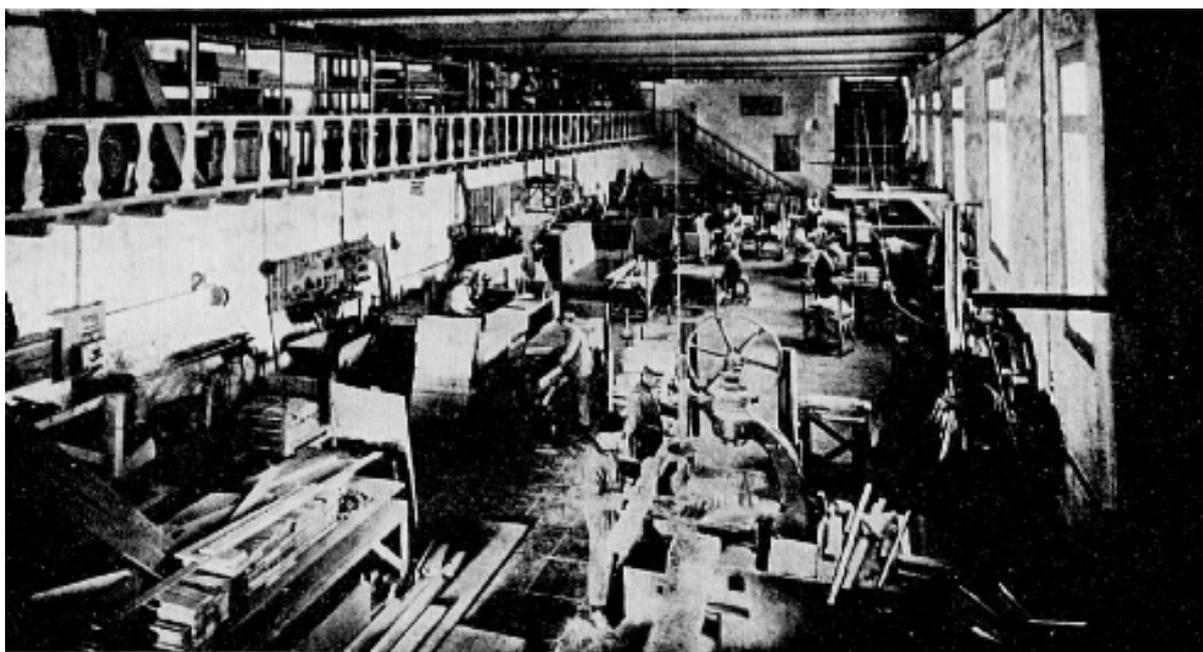
Bâtiment d'exploitation

Le siège d'exploitation de la S. I. B. A., à Maison-Carrée, est installé dans un bâtiment principal et deux annexes, dont la société est propriétaire.

Le bâtiment principal qui constitue l'usine d'ébénisterie est une vaste construction de style mauresque, une des premières édifiées à Maison-Carrée, dans des conditions de solidité tout à fait remarquables, ayant 35 mètres de longueur et 17 de hauteur.

Autrefois à usage de cave et de magasin à céréales, ce qui explique sa forme particulière que l'on peut constater sur nos illustrations, et qui avec les transformations subies est parfaitement adaptée à sa nouvelle destination.

² Henry Bit : directeur commercial pour la France de la Société immobilière et agricole de l'Harrach, conseiller du commerce extérieur de la France.



La salle des machines

Ce bâtiment comprend au rez-de-chaussée une grande salle des machines, au premier étage un atelier de montage et au deuxième étage un atelier de vernissage ainsi qu'un magasin de stock des meubles terminés.

Un dépôt de bois annexe permet de loger, dans des conditions excellentes, plus de 3.000 mètres cubes de bois, reçus directement de leur pays d'origine. Une réserve permanente de plus de 200 mètres cubes permet d'avoir des bois toujours secs. Toutes les planches sont d'ailleurs isolées les unes des autres par des tasseaux, ce qui permet une ventilation continue et, par suite, un séchage rapide.

L'ensemble est desservi par un monte-charge spacieux commandé à chaque étage.

La tonnellerie permet la fabrication de la petite futaille, bordelaises, feuillettes, quartauts et petits barils de 30, 20 et 15 litres. Sa production est de 10 à 12.000 futailles par an.

L'outillage et l'organisation de la fabrication

L'usine d'ébénisterie est équipée de machines à grand rendement, dont tous les arbres sont moulés sur billes avec graissage sous pression.

Ces machines sont commandées individuellement par moteurs électriques et rhéostats de démarrage. C'est ainsi que l'atelier du rez-de-chaussée comprend les machines suivantes :

Scies circulaires à balancier, à moteur calé sur le balancier, scies circulaires à table avec réglage en hauteur et en inclinaison, scies à ruban de 1 mètre et de 0 m. 80 à aménagement automatique et scies à découper ;

Dégauchisseuses et raboteuses à arbre rond ;

Raboteuses de 1 mètre d'entrée, permettant de dresser en une seule fois les dessus de bureaux ; toupies avec appareils à faire les queues d'aronde ; toupies défonceuses à arbre coupé avec appareil à faire les queues droites ; plusieurs mortaiseuses ; Tenonneuses à quatre arbres faisant le tenon, la coupe de longueur-profil et de contre-profil pour enfourchement et moulures en une seule opération ;

Tours à bois ; tours à bâtons ronds ; fonceuses à disques et tambours ; fonceuses à disques mobiles sur flexible et monorail ; enfin plusieurs affûteuses électriques.

Les machines sont complétées par divers gabarits et calibres qui permettent d'exécuter rapidement les travaux longs et difficiles ; diverses modifications apportées rendent les pointages plus rapides et plus faciles.

Chaque machine est pourvue d'un tableau où sont accrochés deux exemplaires numérotés de tous les outils nécessaires à la machine, ceci afin que l'ouvrier ne s'arrête pas quand un outil casse ou se désaffûte.

Les pièces à travailler circulent sur des chariots dont le plateau est assez, élevé pour que les ouvriers puissent les prendre sans se baisser, d'où économie de temps et de fatigue. Les ouvriers peuvent ainsi disposer leur travail selon leur plus grande commodité.

Les pièces terminées sont stockées dans les casiers d'une galerie qui court à mi-étage tout le long de l'atelier du rez-de-chaussée.

Cette opération s'effectue à l'aide d'un monorail à deuil enlevant le chariot qui supporte les pièces et le transportant par dessus les machines sans gêner personne jusqu'au casier qui doit les recevoir.

La liaison aisée des trois étages est réalisée par un monte-charge de grande capacité.

Les contreplaqués de 3 mm. à 42 mm. et plus sont faits à l'aide d'une presse à plaquer. Cette presse comporte trois vis de serrage développant chacune 25.000 kg de pression : le chargement s'effectue en dehors de la presse sur trois chariots que l'on roule ensuite sous la presse, en fin de course ces chariots reposent sur le bâti même de la presse, les roues ne touchant plus le sol.

Pour ces contreplaqués, la colle employée est celle du type aviation (colle à froid à la caséine).

La colle forte à chaud, nécessaire pour certain travaux et pour l'assemblage des meubles, est chauffée par circulation de vapeur. La vapeur nécessaire est fournie par un générateur vertical à tubes (alimentation sous pression par bouteilles et injecteur Gifard).

Les meubles sont montés dans un vaste atelier au premier étage.

La finition se fait au « Duco », émail cellulosique dont les qualités d'éclat, de solidité, d'inaltérabilité sont connues. Il est appliqué à l'aide de pistolets à air comprimé, suivant la méthode habituelle, dans une cabine spéciale au deuxième étage, attenante à l'atelier de vernissage.

L'air comprimé est fourni par un groupe compresseur électrique à refroidissement par circulation d'eau.

Le groupe est placé en dehors de la cabine d'application. Cette cabine, bien isolée de la poussière, comprend outre le mano-détendeur à prises multiples, un grand ventilateur et de larges prises d'air au-dessus du toit qui permettent une ventilation très énergique d'air non chargé de poussière.

Au même étage se trouve le magasin de meubles, vaste salle de 26 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur, construite spécialement pour conserver les meubles en stock en les mettant, grâce à un système de cloisons isolantes, à l'abri des variations de température extérieure.

L'organisation du travail

L'organisation du travail poussée aussi loin que possible, est basée sur les principes du taylorisme. Une série d'études et de chronométrages préalables ont permis à la S. I. B. A. de déterminer très exactement : 1° les temps perdus ; 2° la recherche de la meilleure manière d'exécuter un travail donné ; 3° l'accélération de la fabrication ou augmentation du rendement.

Les modifications des machines, les divers gabarits, les tableaux d'outils en double, les chariots, l'ascenseur, sont quelques-uns des résultats de la recherche des temps perdus.

L'étude de chaque opération aux machines, au montage ou au vernissage a donné la solution du deuxième problème : meilleure manière d'exécuter un travail donné.

Le chronométrage a donné le temps exact minimum. Ce chronométrage a été effectué avec des chronomètres décimaux à double poussoir, gradués en centièmes de minutes.

À l'aide de cette documentation, la première de cette nature en Afrique du Nord, pour une usine d'ébénisterie, la direction a pu établir à l'usage du personnel des fiches de travail qui ont permis d'augmenter le rendement dans de grandes proportions.

Le meuble de bureau Siba

Les meubles de bureau fabriqués par la Société portent la marque « SIBA », marque déposée et répandue en Afrique du Nord.

L'usine fabrique en série tous les meubles de bureau, en chêne ou acajou ciré ou verni, notamment : les bureaux ministre (simple et double face), les bureaux à doucine basse avec dessus coulissant, les tables-bureaux, tables pour machine à écrire basculantes et avec tiroir éventail, les sièges, fauteuils tournants, chaises de bureaux, les bibliothèques, classeurs horizontaux et verticaux, boîtes à fiches et fichiers de différents formats, etc.

Cinquante modèles de série pour l'ensemble des fabrications sont suivis d'une manière permanente.

D'autre part, l'usine exécute sur commande n'importe quel meuble spécial.

Les meubles de bureau « SIBA » sont vendus par la société exclusivement aux marchands de gros et à un prix imposé pour la clientèle, sûre de trouver ainsi le meuble « SIBA » partout au même prix qui est celui le plus justement calculé.

L'inauguration du hall d'exposition de la Société de l'industrie du bois par F. S.

(*L'Écho d'Alger*, 20 avril 1932)

La S.I.B.A., qui existe depuis plusieurs années déjà et dont le conseil d'administration est composé de MM. Arnault de Quillac, président ; Maurice Pasquier, vice-président et administrateur délégué ; Pierre d'Arras, Henry Bit et Emmanuel Chavronnier, administrateurs, inaugurerait, hier à 17 heures, son hall d'exposition.

Situé rue Charras, au n° 15³, ce hall, décoré avec un goût parfait, mérite la visite de tous les amis de l'art et du beau, car, en effet, c'est une magnifique exposition de meubles modernes de bureau dont la fabrication est l'œuvre d'artistes talentueux.

Hier donc, l'inauguration privée — l'inauguration publique se faisant samedi prochain — donna lieu à une importante manifestation de sympathie à l'égard de la S.I.B.A. Le monde commercial et industriel d'Alger et de son département était amplement représenté ; plusieurs notabilités de notre ville assistaient également à cette intime réunion. Au hasard, nous avons noté : MM. les membres du conseil d'administration de la S.I.B.A. ; MM. Taring, président du Syndicat commercial d'Alger ; Vinson, ancien président du tribunal de commerce d'Alger ; Mercier, délégué financier ; Abbad, directeur du Crédit lyonnais* d'Alger ; G. Etiévant, juge au tribunal de commerce d'Alger ; L. Rigollet, membre de la chambre de commerce ; Édouard et Jules Tiné, commerçants ; le prince d'Annam ; Maurice Picinbono, président de la Coopérative de Rivet ; Georges Altairac, industriel ; Henri Pignodel, négociant en vins ;

³ 15, rue Charras : hall d'entrée des services administratifs de la Banque agricole et immobilière algérienne. Abrite aussi le magasin Aux produits des grands domaines.

Rey, assureur ; M^{es} Foissin, Hugon, Sénac, Gardel Savoyant, de Maisonseul, du barreau d'Alger, etc.

Un buffet copieusement garni permet aux invités de déguster les délicieux vins de l'Harrach tout en dissertant sur l'heureux aménagement de ce hall d'exposition qui ne manquera pas d'attirer, nous en sommes certains, tous ceux qui aiment le moderne et le confort.
